

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
10 novembre 2020

Anticiper et former le capital humain pour les défis de demain

Crise COVID oblige, la Région Nouvelle-Aquitaine propose d'adapter et d'amplifier son Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022, avec en particulier une évolution de l'offre de formation vers de nouvelles priorités sectorielles complémentaires. En effet des dizaines de milliers de salariés risquent de perdre leur emploi dans notre région et des milliers de jeunes diplômés feront face à un marché du travail fermé. Pour les salariés en emploi précaire et les demandeurs d'emploi de longue durée, les situations individuelles déjà précaires risquent de s'aggraver.

La mobilisation et l'effort consenti par le Conseil régional sont salués par le CESER, mais des questions et des limites des dispositifs sont soulevées :

- Améliorer l'offre de formation n'est pas suffisant. De nombreuses formations n'arrivent pas à attirer les jeunes, notamment à cause des facteurs liés à l'orientation et à l'attractivité des métiers. Des actions pour renforcer cette attractivité (revalorisation de salaires, améliorations des conditions de travail, perspectives d'évolution professionnelle,...), et en parallèle, un accompagnement spécifique en direction des jeunes sans diplôme qui n'intègrent pas une formation sont nécessaires.
- La crise a révélé le caractère stratégique et prioritaire d'activités parfois considérées comme secondaires. Au-delà des besoins exprimés par des entreprises, le CESER encourage le Conseil régional à prendre en compte les besoins en termes de capacités du secteur social, culturel et sportif au même titre que des activités économiques plus traditionnelles. L'accent sur les publics très éloignés de l'emploi et de la formation et les personnes en situation de handicap méritent également une prise en compte des structures qui accompagnent ces publics sur le plan social.
- Le Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) veut contribuer à la transformation des compétences en lien avec les transitions écologiques, énergétiques, numériques et technologiques, ce qui est louable. Pour autant, les situations instables vont devenir la norme. Face à des crises qui se succéderont, l'enjeu en termes de formation est de doter les personnes de capacités d'adaptation, qu'elles pourront mobiliser dans leur vie professionnelle à multiples voies.

La région aura plus que jamais besoin d'un capital humain solidement formé pour faire face aux défis futurs. La formation professionnelle est indispensable pour construire un modèle de société résilient et durable dans lequel les individus peuvent s'épanouir.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr